



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RSA

Question au Gouvernement n° 3224

Texte de la question

RSA

M. le président. La parole est à M. Germinal Peiro, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Germinal Peiro. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, après avoir montré du doigt les étrangers, votre gouvernement a maintenant choisi de stigmatiser les plus pauvres. Tous les maux de la société auraient pour origine les aides sociales et en particulier le revenu de solidarité active. Votre gouvernement dénonce le cancer de l'assistanat. De la façon la plus solennelle, nous voulons vous dire, monsieur le Premier ministre, que si la société française souffre d'un cancer, ce n'est pas celui de la solidarité. Le cancer de notre société porte un nom : le chômage !

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Monsieur le Premier ministre, en fustigeant les plus pauvres, votre gouvernement commet deux fautes. Il ment aux Français en tentant de faire croire que l'on vit mieux avec un RSA qu'avec un revenu du travail. Il insulte tous ceux qui sont privés d'emploi et qui ne demandent qu'une chose : vivre dans la dignité. Comment osez-vous dire aux 4 millions de Français inscrits à Pôle emploi, à toutes celles et à tous ceux qui travaillent à temps partiel, aux 40 000 agriculteurs bénéficiaires du RSA en 2010 que ce sont des fainéants, des profiteurs, qui refusent de travailler ? (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Monsieur le Premier ministre, personne n'est dupe. Cette basse manœuvre n'a qu'un but : grappiller quelques suffrages au moment où notre société aurait besoin d'union, de cohésion, de solidarité et de justice sociale.

Quand allez-vous cesser d'insulter les plus fragiles et les plus pauvres ? Quand allez-vous cesser de diviser les Français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale. (*" Wauquiez ! Wauquiez ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Monsieur Germinal Peiro, la création du revenu de solidarité active est une des grandes avancées du quinquennat de Nicolas Sarkozy et je ne peux que regretter que vous n'ayez pas jugé bon de voter ce texte quand il a été examiné ici à l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Votre remords est bien tardif.

Nous avons voulu, avec le revenu de solidarité active simplifier le dispositif, améliorer le parcours d'insertion et creuser le différentiel entre les revenus de l'inactivité et ceux du travail car nous croyons à la valeur travail. Avec le revenu de solidarité active, nous avons atteint ces buts. Nous avons ainsi apporté à des ménages qui retournent vers l'insertion professionnelle un revenu supplémentaire, en moyenne de 170 euros, soit deux SMIC de plus par an. Nous avons fait de ce dispositif un dispositif dynamique avec 80 000 personnes qui en sortent et qui y entrent chaque mois. Et nous avons sorti de la pauvreté 70 000 familles, soit 210 000 personnes.

Bien sûr, le système doit être amélioré. Et c'est le sens de la mission que le Président de la République a confiée à Marc-Philippe Daubresse. Il rendra son rapport le 31 juillet et nous en tirerons toutes les leçons.

D'ores et déjà, je me suis cependant attachée à améliorer ce dispositif. Je souhaite en effet que chaque département signe un pacte territorial d'insertion pour faciliter le parcours des allocataires : 50 % des départements ne l'ont pas encore signé. Je souhaite également que les mères de famille isolées puissent être accompagnées dans leur parcours de travail, en particulier en prenant en charge la garde de leurs enfants. Oui, ce système est perfectible, mais la majorité peut être fière de cette avancée sociale ! (*Applaudissements sur les*

bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3224

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 mai 2011